GVB INFO

Information à la clientèle du Groupe GVB N° 2 | Septembre 2020

Construction durable

Voilà pourquoi nous devrions penser aux générations futures. **Pages 2-5**

Jeunes sapeurs-pompiers

Apprendre le métier de manière ludique. **Pages 6/7**

Ménage

Ces assistants numériques vous prêtent main-forte au quotidien. **Pages 8/9**

Protection incendie

Solutions astucieuses pour le château de Berthoud. **Page 10**

Bonjour

Chaque contribution compte !

En ce moment, plusieurs de mes proches rénovent leur habitation. De nos jours, on ne se contente plus de simplement améliorer l'apparence ou de remplacer un élément fonctionnel. Non, on vérifie aujourd'hui si la nouvelle peinture destinée à revêtir la salle de séjour est écologique, si l'artisan que l'on souhaite mandater utilise des matériaux de construction régionaux ou si on peut améliorer l'efficacité énergétique.

« Protéger l'environnement est à la portée de chacun d'entre nous. »

Ce sont précisément ces préoccupations qui caractérisent une construction durable. Dans notre dossier principal, vous trouverez plus d'informations à ce sujet et découvrirez les conseils concrets d'Hansjakob Itten, notre expert en estimations. Peu importe que vous décidiez de remplacer toutes vos ampoules par des LED ou de vous chauffer avec des énergies renouvelables : chaque contribution, même petite, compte.

Très bonne lecture.

Stefan Dürig
Président de la Direction
Assurance immobilière Berne

Thème

Groupe GVB

Construire pour plusieurs générations

De nos jours, de nombreux propriétaires s'interrogent au sujet de l'énergie. Qui veut construire ou rénover de manière durable tient également compte des aspects économiques et sociaux. Une ambition irréaliste ? Les défis à relever sont grands, mais toujours plus de propriétaires s'aventurent sur cette voie.

Les appartements de 2,5 à 5,5 pièces de la cité Nessleren abritent un joyeux mélange de familles, de célibataires et couples de tous âges. Entourés de prairies fleuries, les résidents se retrouvent sur les places de jeu où les bancs les invitent à s'attarder. Dès les premières lueurs du soleil, les installations solaires placées sur les toits leur fournissent électricité et chauffage. Tous ont l'air de se plaire dans cette cité en banlieue de Wabern : presque aucune discorde entre voisins n'est à déplorer, et très peu de déménagements sont à signaler. Les rares appartements qui se libèrent retrouvent preneur en un rien de temps.

Datant des années 1980, la cité Nessleren a été totalement rénovée, étape par étape et selon les critères du développement durable, entre 2015 et 2017. On a ajouté deux étages construits en bois aux immeubles existants, portant ainsi le nombre de logements de 198 à 325. Un projet exemplaire aux yeux de Joe Luthiger, du Réseau Construction durable Suisse (NNBS) : « La cité concilie des intérêts à la fois écologiques, économiques et sociaux. » En valorisant pareillement ces trois aspects, il est possible de répondre aux besoins d'aujourd'hui, sans compromettre les fondations nécessaires aux générations de demain. C'est là le principe élémentaire du développement durable.

Vision à long terme

Depuis 2013, il existe en Suisse une norme définissant les exigences que les rénovations ou nouvelles constructions doivent satisfaire. D'un point de vue social, le bien-être et la santé des utilisateurs sont au premier plan. « Les espaces doivent être exempts de toute substance nocive », explique Joe Luthiger à titre d'exemple. « Il est à cet effet primordial de choisir des peintures sans solvants ou des revêtements de sols peu polluants. Des options auxquelles les propriétaires peuvent aussi avoir recours lors de l'entretien ou de petites transformations. » Socialement, il est en outre pertinent d'aménager les espaces de manière à accommoder l'évolution des besoins et favoriser les échanges. Il s'agit notamment de prévoir des zones communes intérieures ou extérieures et des salles polyvalentes à louer comme des chambres d'hôtes ou des ateliers de bricolage.

Une vision à long terme est judicieuse non seulement en termes d'anticipation des besoins futurs, mais aussi sur le plan de la rentabilité : on calcule les coûts sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment en incluant l'entretien. Ainsi, investir davantage dans des matériaux durables ou des mesures énergétiques s'avère intéressant. Comme le confirme Joe Luthiger, créer une plus-value régionale est un autre aspect de la durabilité économique : « Si possible, on devrait privilégier des artisans, des matériaux ou des éléments de construction locaux. » La cité Nessleren respecte scrupuleusement ce principe : le bois utilisé pour les étages supplémentaires provient exclusivement de l'Emmental.

Consommation réduite des ressources

Outre l'énergie pour le chauffage, l'éclairage et les appareils, l'énergie grise consommée lors de l'obtention ou de la fabrication des matériaux et machines est à prendre en compte pour une construction durable. Réduire l'énergie grise va souvent de pair avec une consommation réduite des ressources, par exemple en optant pour du béton de recyclage ou pour la réparation au lieu du nouvel achat d'un appareil. Ces deux critères aident aussi à déterminer s'il vaut mieux rénover ou remplacer un bâtiment en le reconstruisant entièrement. « Si on peut réutiliser la substance du bâtiment, l'impact sur

Après la rénovation : *les immeubles locatifs brillent d'un nouvel éclat. De 2015 à 2017, tous les bâtiments ont été complètement rénovés et rehaussés de deux étages. Cliché pris pendant les travaux de transformation.*

Avant la rénovation : *la cité Nessleren, en banlieue de Wabern, au goût des années 1980.*

Critères de construction durable

Société

Planification
- Prise en compte du groupe cible
- Architecture respectueuse de l'environnement

Aménagement des espaces
- Polyvalence
- Espaces semi-publics

Bien-être et santé
- Air ambiant, lumière naturelle, insonorisation

Économie

Coûts
- Calcul des coûts sur l'ensemble du cycle de vie

Rendement
- Accessibilité de l'immeuble
- Prix de vente ou de location conformes aux usages régionaux

Économie régionale
- Contribution à la création de valeur régionale

Environnement

Nature et paysage
- Développement urbain vers l'intérieur
- Aménagement extérieur respectueux de la nature / biodiversité

Énergie et climat
- Minimisation des énergies non renouvelables
- Minimisation des émissions de gaz à effet de serre

Ressources et mobilité
- Consommation réduite des ressources lors de la construction et de l'exploitation
- Mobilité respectueuse de l'environnement
- Économie circulaire

Source: Standard Construction durable Suisse du NNBS

l'environnement diminue significativement », déclare Joe Luthiger. La cité Nessleren l'illustre parfaitement, car les niveaux inférieurs ont en grande partie été conservés. En ajoutant des étages au lieu de construire des annexes, le nombre de logements a augmenté sans exploiter davantage le sol. On a aussi préservé les vastes espaces verts et la plupart des vieux arbres présents sur le site.

Le développement durable a le vent en poupe

Construire durablement devient la norme : à Lausanne, le nouveau siège du Comité international olympique est un modèle de développement durable, à l'instar du bâtiment administratif de la Confédération au numéro 1 de la place Guisan à Berne. « De grands promoteurs tels que des caisses de pension ou des entrepreneurs généraux se joignent à cette tendance non seulement pour le prestige, mais aussi pour attirer des locataires. » Par ailleurs, les banques et investisseurs exercent une pression croissante. « Quand on construit ou réaffecte de grandes surfaces, les communes et la population sont souvent en faveur d'une solution générant une plus-value », précise Joe Luthiger. Récemment, sous l'effet des mouvements écologiques, une volonté est née chez de nombreuses personnes de ménager l'environnement par conviction. ■

Charte des labels du bâtiment en Suisse

En collaboration avec des labels de construction suisses tels que Minergie, Site 2000 watts et CECB, le NNBS a créé la « Charte des labels du bâtiment en Suisse » en mai 2020. Les signataires s'engagent à concevoir chaque projet de construction dans le respect de normes énergétiques et de développement durable strictes. Les maîtres d'ouvrages, bureaux d'études ou entreprises de construction sont invités à la signer.

Informations

«Souvent, les investissements les plus coûteux en valent la peine.»

Hansjakob Itten, architecte titulaire d'un master en construction durable, est conseiller en physique et acoustique du bâtiment, énergie et concepts d'assainissement chez HSR Ingénieurs SA à Spiez. Il est aussi expert en estimations et sinistres pour l'Assurance immobilière Berne (AIB).

Comment les propriétaires peuvent-ils exploiter leurs bâtiments de manière durable ?
Prendre les bonnes habitudes est un bon début : par exemple, ne pas laisser les appareils en veille, éteindre les lumières ou aérer correctement. Baisser la température ambiante d'un degré diminue la consommation d'énergie d'environ 6 %. Dans la chambre à coucher, 18 degrés suffisent. En outre, il n'est pas nécessaire de chauffer constamment les pièces peu utilisées comme la chambre d'hôtes ou l'atelier de bricolage à une température idéale. Des réglages techniques adéquats et un usage parcimonieux de l'eau chaude réduisent aussi la consommation d'énergie et par conséquent les dépenses.

Est-ce que je devrais remplacer mon réfrigérateur acheté il y a 10 ans et qui fonctionne encore très bien par un modèle plus performant ?
Les appareils ménagers ont une durée de vie de 10 à 15 ans. On a continuellement amélioré leur efficacité depuis 2010. Il se peut donc que votre réfrigérateur n'ait pas un bilan si mauvais. C'est pourquoi, je vous conseille de comparer les données de consommation avant d'en acheter un neuf. Si la différence est minime, je garderais l'ancien réfrigérateur. Ainsi, on économise des ressources et de l'énergie grise.

De nos jours, la plupart des foyers suisses sont chauffés au mazout ou au gaz. Que conseillez-vous aux propriétaires qui souhaitent se tourner vers des énergies renouvelables ?
Anticipez la transition en la planifiant et n'attendez pas que votre chauffage tombe en panne. Il existe plusieurs systèmes : pompes à chaleur, chauffage au bois, réseau de chaleur à distance, capteurs solaires et diverses combinaisons de ceux-ci. Lequel est le bon pour votre maison ? Il faut du temps pour évaluer sérieusement les avantages, les inconvénients et les coûts. De plus, mieux vaut avoir une vision globale. Souvent, il est judicieux de commencer par améliorer l'isolation et remplacer les fenêtres avant de changer de chauffage. Les services publics d'information énergétique sont de bonnes sources d'information pour de telles considérations.

Qu'en est-il, en cas de rénovation complète ?
Examinez toutes les options de réfection, surtout en termes d'usage futur du bâtiment. En tant que couple, vaut-il la peine d'habiter une maison individuelle entière ? Est-il envisageable de la diviser en deux logements ? Dans les immeubles locatifs, il convient d'avoir une variété d'appartements afin de couvrir les besoins de plusieurs groupes : familles, petits foyers et personnes âgées. Outre l'optimisation énergétique, il est aussi essentiel, en matière de développement durable, d'éviter autant que possible d'augmenter la surface bâtie, d'opter pour des constructions durables et des matériaux peu polluants ainsi que de privilégier les entreprises et ressources régionales.

Ces mesures ont l'air de coûter cher. Une construction durable est-elle plus onéreuse ?
Les investissements initiaux sont incontestablement plus élevés. Mais ils en valent en général la peine. Aujourd'hui, une installation photovoltaïque avec une forte autoconsommation s'avère déjà rentable. En revanche, l'isolation thermique n'est malheureusement pas encore profitable d'un point de vue strictement économique à cause, entre autres, des bas prix de l'énergie. L'essentiel est de considérer les coûts sur le long terme. Ainsi, une isolation thermique extérieure crépie est meilleure marché qu'un revêtement de façade résistant aux intempéries avec ventilation arrière, mais sa durée de vie est clairement plus courte. Mon expérience avec les bâtiments Minergie-ECO montre que les coûts élevés sont rentables si l'enveloppe du bâtiment dure plus longtemps, si les infrastructures techniques sont plus faciles à rénover et si l'entretien et l'exploitation s'en trouvent simplifiés.

Le montant plus élevé des investissements n'est-il pas rédhibitoire, malgré la rentabilité à long terme ?
Parfois, oui. J'ai plusieurs fois constaté que des propriétés par étages n'avaient pas les fonds nécessaires à la réalisation des mesures d'assainissement énergétique voulues. D'où mon conseil : si vous envisagez d'entreprendre un assainissement durable, faites-vous conseiller et commencez à économiser à temps. ■

Pour en savoir plus à ce sujet, rendez-vous sur **www.infomaison.ch/durabilite**

Engagement

Assurance immobilière Berne

Pour les sapeurs-pompiers de demain

Les jeunes sapeurs-pompiers bernois sont une réussite totale: âgés de 14 à 18 ans, ses membres y apprennent le métier en s'amusant et assurent la relève depuis 2004.

Les sapeurs-pompiers ont allumé chez Juliana Steiner (à droite) et Ronja Schwendimann l'étincelle de la passion.

Ronja Schwendimann, 16 ans et originaire de Wohlen, suit justement une formation de sapeuse-pompière. L'étincelle de la passion s'est allumée il y a un an, lors d'un camp de base d'une semaine. Aux côtés d'autres jeunes du canton de Berne, elle a appris quels moyens d'extinction utiliser selon le type d'incendie et comment prodiguer les premiers secours à un blessé. À titre d'exercice d'intervention, ils ont même éteint une ferme en feu. « J'ai senti qu'on me prenait au sérieux. C'est important, car on ose alors donner son avis ou poser des questions en cas de doutes. » Suite à ce cours de base, Ronja a intégré le corps de sapeurs-pompiers de Wohlensee Nord et participe régulièrement aux exercices. Le combat contre le feu l'attire tant qu'elle envisage même de se former pour devenir sapeuse-pompière professionnelle après son apprentissage de menuisière.

> « Grâce aux jeunes sapeurs-pompiers, nous n'avons eu aucun problème à trouver de la relève ces dernières années. »

La relève ne manque pas

En tant qu'autorité de surveillance des 145 milices et 2 corps professionnels de sapeurs-pompiers du canton de Berne, l'Assurance immobilière Berne (AIB) a mis sur pied en 2004 le programme des jeunes sapeurs-pompiers pour attirer et motiver la relève. L'objectif est que les membres, à leur 18e anniversaire, puissent passer directement des jeunes sapeurs-pompiers à un corps local. Pour s'y préparer, ils effectuent un camp d'une semaine, suivent ensuite au moins une formation continue par année et participent aux exercices de leur section. « Bien que les jeunes soient seulement en formation, ils sont tout de suite intégrés et peuvent ainsi vraiment s'investir », explique Christian Bieri, membre de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB. Toutefois : « Ceux qui jouent les Rambo n'ont pas leur place chez nous. Il faut toujours agir avec calme et de manière réfléchie. » Déjà plus de 2000 recrues dans tout le canton ont terminé la formation des jeunes sapeurs-pompiers. Environ la moitié d'entre elles ont ensuite intégré un corps de sapeurs-pompiers. « Grâce à ce programme, nous n'avons eu aucun problème à trouver de la relève ces dernières années », se réjouit Christian Bieri, lui-même membre du corps local de Wohlensee Nord.

Trouver sa vocation

Marco Beyeler était en 2004 l'un des premiers à suivre ce cursus. Il se souvient surtout du « juste équilibre entre tâches sérieuses et moments de loisirs amusants ». C'est pour cette raison que ce programme est une initiation idéale au métier de sapeur-pompier pour les jeunes. Aujourd'hui, ce technicien électricien âgé de 30 ans est chef d'intervention au sein du corps de Moosseedorf.

Juliana Steiner, 28 ans, est une autre sapeuse-pompière passionnée. En 2008, alors qu'elle visite ce qui était à l'époque la caserne de la Viktoriaplatz à Berne dans le cadre du cours de base d'une semaine, elle a une révélation : « Un jour, je travaillerai ici. » Une ambition qu'elle concrétisera : aujourd'hui, elle est soldate chez les sapeurs-pompiers professionnels de Berne et a trouvé « le métier de ses rêves », selon ses propres mots. De quoi donner du courage à d'autres jeunes femmes comme Ronja Schwendimann : « Nous aussi, les femmes, avons notre place parmi les sapeurs-pompiers. Je suis ravie de servir d'exemple. »

Le prochain cours de base aura lieu en juillet 2021. Vous trouverez de plus amples informations sur le cours et sur les jeunes sapeurs-pompiers à l'adresse **www.jspberne.ch**

En bref

Faites attention !
Un incendie est si vite arrivé !
Notre vie quotidienne présente de nombreux risques d'incendie. Une bougie, une cigarette ou une prise électrique peuvent rapidement mettre le feu. Stefan Held, instructeur des corps de sapeurs-pompiers à l'AIB, réalise des expériences pour identifier où se situent les risques à la maison et comprendre comment les gérer au mieux.

Savez-vous comment vous protéger contre les incendies ? Découvrez de précieux conseils de prévention et testez vos connaissances sur **www.stopperfeu.ch**

30 millions de francs en retour
Excellente nouvelle pour les clientes et clients de l'AIB : grâce aux bons résultats réalisés durant l'exercice 2019, nous avons été à même de constituer des provisions. Au total, 30 millions de francs seront donc bonifiés sous forme d'une réduction des primes de près de 15 % sur le prochain bordereau annuel. Par ailleurs, 15 000 tommes bernoises pouvaient être remportées.

Maison et jardin

GVB Services SA

Assistants numériques

Des robots qui passent l'aspirateur sans rechigner ou des systèmes qui arrosent les plantes uniquement quand elles en ont besoin: les nouvelles technologies nous facilitent le quotidien, font briller notre intérieur et nous aident à économiser.

Astuce n° 1:

Connexion omniprésente

Toujours avoir à l'œil la cuisson d'une tresse ? C'est tout à fait possible grâce à une caméra intégrée au four qui vous envoie sur votre smartphone des images en qualité HD. Le lave-vaisselle n'est pas en reste du côté des innovations pratiques. Un système de dosage automatique permet de le mettre en marche en toute commodité depuis votre lieu de travail. Et en reliant vos appareils électroménagers au même réseau, l'affichage du four peut vous signaler quand la lessive est prête au sous-sol.

Astuce n° 2:

Arrosage économe

Pour s'épanouir, les fleurs ont besoin d'eau. Mais toutes ne nécessitent pas la même quantité au même moment. Les systèmes d'arrosage intelligents sont la solution : vous pouvez paramétrer le moment et la durée automatiquement ou via une application. Vous économisez du temps, mais aussi de l'eau. Les capteurs présents sur certains systèmes mesurent aussi l'ensoleillement et l'humidité du sol. Ainsi, l'arrosage a lieu seulement quand la terre est réellement sèche.

Astuce n° 3:

Douche mesurée

Savoir combien d'eau nous utilisons nous incite à modérer notre consommation. C'est sur ce principe que s'appuie Amphiro, une société dérivée de l'EPF de Zurich : il suffit d'introduire ce compteur muni d'un écran entre le tuyau et le pommeau de douche. Le système mesure alors la quantité d'eau consommée à chaque douche, l'affiche sur l'écran et transmet les résultats par Bluetooth à l'application correspondante.
www.amphiro.com

Vous trouverez plus d'astuces et d'informations sur **www.infomaison.ch/smartliving**

Astuce n° 4:

Chauffage intelligent

Contrôler le chauffage de sa résidence secondaire ou de sa maison de vacances en toute commodité depuis une application et ainsi réduire les dépenses : cette idée est née de l'initiative MakeHeatSimple de SuisseEnergie. Elle incite les propriétaires de résidences secondaires à équiper leurs chauffages d'un système de commande à distance. Ainsi, ils peuvent réduire la température pendant leur absence et allumer le chauffage le jour avant leur arrivée. La consommation d'énergie diminue alors de 30 à 60 %.
www.makeheatsimple.ch

Un cas pour l'AIB

Assurance immobilière Berne

Le défi de la protection du patrimoine

Le château de Berthoud est le plus grand et le mieux conservé des domaines seigneuriaux des Zähringer en Suisse. Depuis sa transformation, il englobe une auberge de jeunesse et un restaurant.

Le « nouveau » château de Berthoud est ouvert au public depuis juin 2020. Une transformation notamment possible grâce à l'Assurance immobilière Berne (AIB), qui a assumé la responsabilité des mesures de protection incendie et a participé à leur financement.

Perché sur les rochers et surplombant l'Emme, il trône sur le paysage depuis quelque 900 ans déjà : le château de Berthoud, symbole de la région et bâtiment à caractère historique d'importance nationale. Jadis construit par les ducs de Zähringen, il n'a que récemment ouvert ses portes au public. Il englobe désormais une auberge de jeunesse comptant 115 lits, un restaurant, un musée, une salle de mariage et une suite nuptiale.

Le nouveau restaurant peut recevoir soixante convives.

Jusqu'à 2012, il abritait la préfecture, le tribunal et la prison régionale. Suite à une réforme de l'administration du canton de Berne, on a envisagé sa vente. Toutefois, grâce à la mobilisation de nombreux cercles d'intéressés, la Fondation du château de Berthoud l'a repris en 2017 et l'a transformé pendant deux ans pour mener à bien son projet de « château pour tous ».

Des exigences élevées

L'AIB a elle aussi contribué à ce « nouveau » château : elle s'est occupée de la mise en œuvre des mesures de protection incendie et a participé à leur financement. Le concept de protection incendie de la réaffectation était soumis à des exigences élevées, comme en témoigne Fabian Stöcklin, responsable Protection incendie des équipes Est de l'AIB : « L'exploitation hôtelière nécessite une installation de détection d'incendie. Les nombreux espaces classés monuments historiques ont notamment beaucoup compliqué le tracé des voies d'évacuation. Nous avons donc décidé d'étendre l'installation existante à tout le château. Car dans de tels bâtiments, donner un signal d'alarme suffisamment tôt revêt une importance capitale. »

Solutions astucieuses sur mesure

Souvent, il a fallu trouver des solutions spécifiquement adaptées au bâtiment, précise l'expert en protection incendie responsable. Par exemple, on a placé une porte coupe-feu en verre de chaque côté des portes classées de l'ancienne prison régionale afin de les sécuriser. On a aussi suspendu un rideau résistant à la chaleur dans la réception de l'auberge de jeunesse. Si l'installation de détection d'incendie déclenche une alarme, il descend du plafond afin d'éviter une propagation de la fumée à l'étage supérieur par les escaliers ouverts et classés au patrimoine. Fabian Stöcklin est très satisfait du résultat : « Ce n'est pas tous les jours que l'on travaille dans un château. Nous sommes donc ravis d'avoir pu œuvrer à rendre ce monument national plus sûr. » ■

Patrick Herren, expert en protection incendie à l'AIB, clarifie les conséquences de la fin du monopole des ramoneurs pour les propriétaires.

Expert de maison

Assurance immobilière Berne

Choisir librement son ramoneur

La nouvelle Ordonnance sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers entrera en vigueur au 1.1.2021 : elle met un terme au monopole des ramoneurs dans le canton. La libéralisation du marché signifie plus de liberté pour les propriétaires, mais aussi plus de responsabilités.

« Nous comprenons tout à fait les revendications des ramoneurs », témoigne Patrick Herren, expert en protection incendie au sein de l'AIB. Au cours des dernières décennies, les installations de chauffage ont beaucoup évolué. D'importantes avancées techniques ont favorisé le foisonnement des systèmes sans combustion comme les pompes à chaleur ou les installations solaires. En mettant fin au monopole, les ramoneurs disposent d'une plus grande marge de manœuvre entrepreneuriale et pourront à l'avenir proposer d'autres services relatifs aux installations techniques du bâtiment.

> « Des nettoyages réguliers garantissent l'efficacité des installations de chauffage. »

Responsabilité accrue

Toutefois, quelles sont les conséquences de cette libéralisation pour les propriétaires de maisons ? « Jusqu'ici, le maître ramoneur d'arrondissement était responsable de faire en sorte que les installations de chauffage soient nettoyées selon un tournus prescrit par la loi. Cette responsabilité incombe désormais aux propriétaires », précise ce menuisier de formation. Désormais, ces derniers peuvent choisir à qui confier le nettoyage. Seule condition : l'entreprise mandatée doit être au bénéfice d'une concession. L'AIB, en tant qu'autorité concédante et de surveillance, délivre les autorisations correspondantes. Le contrôle et le nettoyage des installations de chauffage restent importants. Ce n'est pas qu'une question de sécurité incendie : « Des nettoyages réguliers réduisent la consommation de combustible et améliorent ainsi l'efficacité du chauffage », souligne Patrick Herren.

Actualisation des tarifs à prévoir

Dans d'autres cantons ayant libéralisé le marché, les ramoneurs ont quelque peu augmenté les tarifs de certaines prestations. Dans le canton de Berne, le tarif horaire étant de CHF 81.–, une hausse était de toute façon envisagée. Selon l'expert en protection incendie, les prix devraient cependant rester modérés grâce au libre marché. ■

Situation actuelle

En décembre 2019, le Grand Conseil du canton de Berne a décidé d'abolir le monopole des ramoneurs. La procédure de consultation portant sur la modification de l'Ordonnance sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers s'est déroulée jusqu'à la fin d'août. En tant qu'autorité concédante et de surveillance, nous rédigeons actuellement sur cette base les directives et les notices correspondantes. Vous les trouverez d'ici la fin de l'année ainsi qu'une liste des entreprises de ramonage au bénéfice d'une concession sur **www.gvb.ch**

Éditeur
Groupe GVB :
– Assurance immobilière Berne (AIB)
– GVB Assurances privées SA
– GVB Services SA

© GVB 2020

Rédaction
Division Communication
Linda Zampieri
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen
Téléphone 0800 666 999
kommunikation@gvb.ch
www.gvb.ch

GVB
Nous assurons votre bâtiment.

Service

Assurance immobilière Berne

Concours des lecteurs

Quelle quantité d'énergie de chauffage économise-t-on, si l'on baisse la température ambiante de 22° C à 21° C ?

A 2%

B 6%

C 10%

Participation
Cochez la bonne solution sur le coupon-réponse ci-joint ou saisissez-la sur www.gvb.ch/concours. La date limite de participation est le 14 octobre 2020.

20 bons de CHF 100.–
pour votre **restaurant préféré** à gagner

Pour ce faire, indiquez-nous quel est votre restaurant préféré. Nous nous chargerons de vous envoyer un bon à faire valoir dans cet établissement.

20 bons de CHF 100.– au restaurant seront tirés au sort parmi toutes les participations. Les gagnants du concours seront informés par écrit d'ici au 31 octobre 2020 et acceptent que leurs noms soient publiés. Tout recours juridique est exclu. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Les prix ne peuvent être versés en espèces. Les collaborateurs du Groupe GVB ne peuvent participer au concours. Les données d'adresses peuvent être mises à disposition des Sociétés du Groupe GVB à des fins de marketing.

Notre centre clientèle se tient à votre disposition

Contact
Numéro gratuit : 0800 666 999
Courriel : info@gvb.ch

Heures d'ouverture
En cas d'urgence, le centre clientèle est joignable 24 heures sur 24. Si vous avez besoin de conseils, si vous avez changé ou allez changer d'adresse, ou si vous avez d'autres questions, nous sommes à votre disposition pendant nos heures d'ouverture.

Du lundi au jeudi : 07 h 30 - 12 h 00
13 h 15 - 17 h 30
Vendredi : 07 h 30 - 12 h 00
13 h 15 - 17 h 00

Conseil
Veuillez indiquer votre numéro de contrat quand vous nous contactez. Votre requête pourra ainsi être traitée plus rapidement.

www.gvb.ch/centreclientele

Question de lecteur

Pourquoi, après avoir posé un nouveau parquet suite à une inondation, seule une partie des coûts m'est remboursée ?

Plafonds, parois ou sols : presque tous les matériaux dans une maison ont une durée de vie définie. Celle du parquet stratifié est de dix ans, par exemple. On compte quarante ans pour le parquet massif. Si un incendie ou un événement naturel endommage un élément de construction qu'il faut remplacer, l'assurance de base obligatoire vous rembourse, le cas échéant, uniquement la valeur actuelle, qui est proportionnelle à la durée de vie. Pour un parquet stratifié posé il y a moins de deux ans, l'intégralité des coûts est couverte. S'il a déjà plus de trente ans, vous en recevrez la moitié. Nous nous référons au tableau paritaire des amortissements de l'Association des propriétaires fonciers. Même si la durée de vie est dépassée depuis longtemps, nous couvrons dans tous les cas la moitié des coûts. Si vous souhaitez éviter ce risque, nous vous recommandons de souscrire l'assurance complémentaire correspondante.

Important : une dépréciation due à l'ancienneté s'applique même si votre bâtiment est assuré selon sa valeur à neuf dans les documents d'assurance. Il peut s'agir de biens qui sont entretenus et se trouvent donc en bon état. La valeur à neuf n'implique donc pas qu'un immeuble soit neuf. Même des bâtiments centenaires peuvent être assurés selon leur valeur à neuf.